

Raccordement électrique du parc éolien : *quelques observations de COORLIT 85*

COORLIT 85, coordination d'associations environnementales du littoral vendéen,
est membre de Vendée Nature Environnement
(réseau France Nature Environnement)

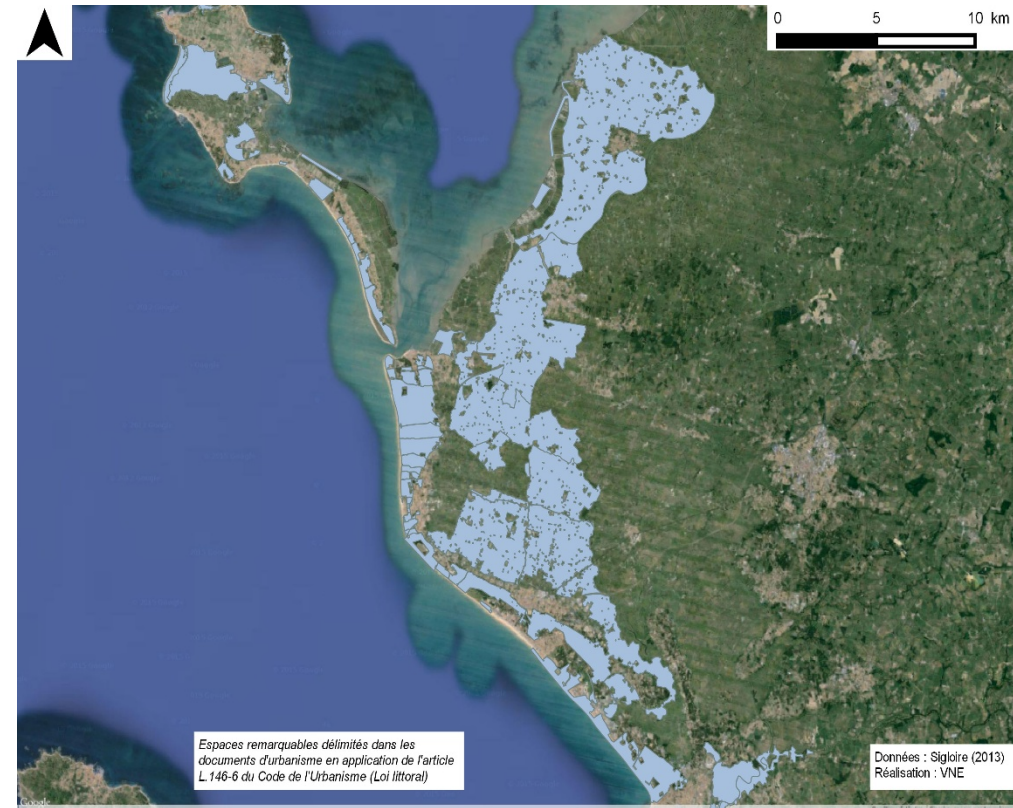


Les impacts potentiels touchent des sites pour la plupart de grand intérêt

Très forte proportion de l'aire d'étude concernée par diverses protections réglementaires superposées :

*Natura 2000 (ZSC,ZPS)
espaces remarquables
etc...*

Prise en compte exigeante de l'environnement



Espaces remarquables relevant de la loi Littoral

Sur estran et dune : risques liés surtout à la phase de travaux (piétinement, passage d'engins)

Destructions éventuelles contraires
à la « Directive Habitats »

- *plantes pionnières sur laisse d'algues en haute plage*
- *végétation dunaire* ▸ *envol de sable nuisible à l'arrière*

Présence d'espèces protégées



Entrave à la nidification (*espèce liée à la laisse*)

Autant d'interrogations pour localiser le site d'atterrissage

Et le risque d'érosion ?

Selon projet de PPRL du Pays de Monts,
à l'horizon 2010:

*risque faible au N du Pont d'Yeu,
fort au S à l'horizon 2100*

Données récentes BRGM plus contrastées

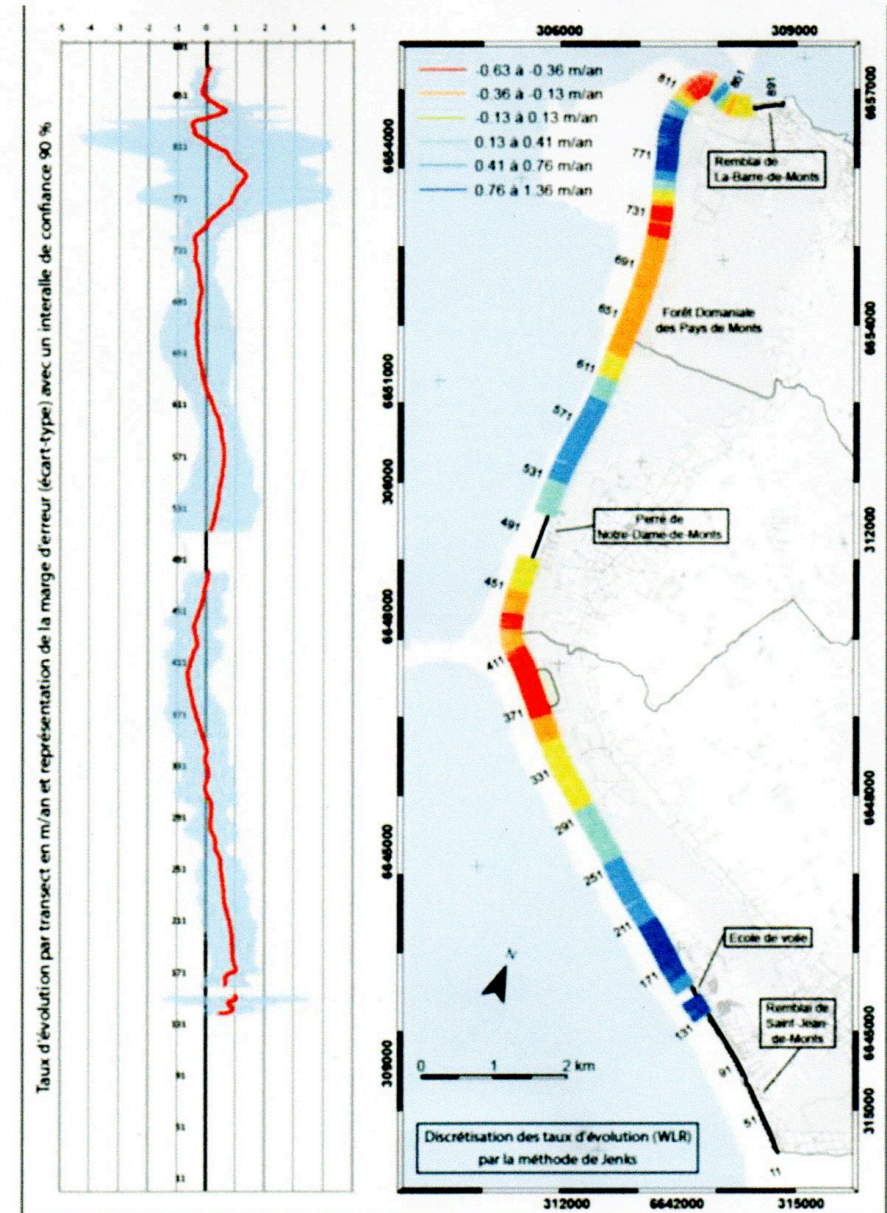


Illustration 6 : Analyse historique long terme de l'évolution du trait de côte des Pays de Monts à partir de photos aériennes (1920-2010)(Juigner, 2012)- littoral est découpé en transects de 20m de large numéroté de 1 à 901

Forêt dunaire : risques liés à l'implantation du poste de compensation (dans l'hypothèse de forage dirigé sous la dune)

Forêt fragile, maintenue en dépit de conditions de milieu défavorables, et déjà morcelée :

*fragmentation supplémentaire à éviter
rôle de protection contre l'ensablement à ne pas oublier
habitats, faune et flore très diversifiés à protéger*

Fonction sociale importante

Risque à prendre en compte : feux de forêt



Marais breton : risques liés au passage des câbles (et éventuellement au poste de compensation)

Les raisons des risques (câbles enterrés ou non) :

- gestion de la circulation d'eau par système complexe
- existence
 - *d'habitats diversifiés (marais doux au S de St Urbain et Sallertaine, marais salé au NW)*
 - *d'espèces d'intérêt communautaire, dont la Loutre d'Europe*

Un problème majeur pour appréhender ces risques :
absence de cartographie des habitats et des espèces ;
comment conduire une évaluation d'incidences Natura 2000 ?



Pour conclure, avant toute décision

Il est indispensable :

- *de produire une*
cartographie habitats-espèces
- *d'intégrer les*
données de la trame verte et bleue
- *d'assurer un*
suivi des milieux pendant et après travaux

*Risque général à prendre en compte :
:pollution en cours de travaux,
spécialement pour marais breton*

